

# Les Attaques

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE CALAIS

Délibération n°2025-027

Envoyé en préfecture le 20/11/2025  
Reçu en préfecture le 28/11/2025  
Publié le  
ID : 062-216200436-20251113-D2025\_27-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le treize novembre à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

**Date de convocation :** 06/11/2025   **Membres en exercices :** 19   - **Présents :** 13 - **Nombre de suffrages :** 17

**Présents :** Mme ANSEL Catherine, Mme CORDIER Odile, M. COUTURIER Stéphane, M. CRUSSARD Philippe, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIVIER Chantal, M. HONVAULT Stéphane, Mme KRASINSKI Eliane, M. LASSALLE Éric, M. LEFEBVRE Pierre-Louis, Mme MERCIER Martine, M. PEENAERT Antoine,

**Excusés :** Mme BAUDART Aurélie, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, M. MERCIER Éric, Mme SEYS Véronique, Mme VAMPLUS Vanessa, M. VASSEUR Jean-Paul.

**Procurations :** Mme BAUDART Aurélie a donné pouvoir à M. CRUSSARD, M. MERCIER à M. LEFEBVRE, Mme VAMPLUS à Mme KRASINSKI, M. VASSEUR à Mme CORDIER.

A été nommée **secrétaire de séance** : Martine MERCIER

#### Objet : Plaques nominatives au jardin du souvenir – Tarif

Rapporteur : Pierre-Louis LEFEBVRE

Afin de permettre aux familles ayant procédé à la dispersion des cendres d'un proche dans le Jardin du Souvenir de pouvoir matérialiser un lieu de mémoire, la commune souhaite installer une stèle à proximité du puits de cendres.

Cette stèle sera composée de petites plaques de marbre, sur lesquelles pourra être gravée le nom du défunt. Les familles qui le souhaitent devront faire réaliser la gravure par l'entreprise de leur choix.

**Le Conseil décide à l'unanimité :**

→ **De fixer le tarif de la plaque de marbre sur la stèle du Jardin du Souvenir à 50 €.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Nadine DENIELE-VAMPOUILLE